
Nombre de membres**en exercice:** 10**Séance du mercredi 23 novembre 2016**

L'an deux mille seize et le vingt-trois novembre l'assemblée régulièrement convoquée le 22 novembre 2016, s'est réunie sous la présidence de Dominique LEGRESY.

Présents : 9**Votants:** 9

Sont présents: Dominique LEGRESY, Gisèle BOUZOU, Bernard CAISSO, Sylvie CHIMINELLO, Marielle COLOMB, Marie-Claire DELMAS, Benjamin FRANCOUAL, Olivier QUERCY, Hervé VALETTE

Excuse: Ludovic LECOUSTRE

Secrétaire de séance: Sylvie CHIMINELLO

Mise en conformité officielle de différents budgets communaux 2016 046:

Monsieur le Maire expose que le compte administratif du ccas et que le compte administratif de l'assainissement votés comme il se doit conformément à la Loi, lors de la séance du 12 Avril 2016 n'ont pas été signés sur le volet IV D. Il demande aux conseillers de régulariser cette situation en apposant leur signature sur le document ad'hoc.

Chacun fait le nécessaire pour mettre en ordre les documents.

Monsieur le Maire expose au conseil que malgré la vigilance dont chacun a fait part lors du vote du budget des erreurs sont présentes sur le budget primitif.

Dans un premier temps une erreur de saisie a fait apparaître dans la colonne "reste à réaliser de n-1" sur le document II A3 la somme de 70 408,85 euros sur le budget transmis à la préfecture le 18 Avril 2016. **Or il n'y a aucun reste à réaliser.**

Les 70 408,85 euros doivent être intégrés aux 138 292,00 euros de la colonne "propositions nouvelles" soit la somme de 208 700,85 euros. Or dans la colonne Total (RAR+ vote) il est inscrit la somme de 209 058,26 euros soit une différence de 357,41 euros.

Cette erreur se répercute sur toutes les lignes qui suivent ainsi le Total des dépenses d'investissement est de 253 500,85 euros au lieu de 253 858,26 euros. Nous retrouvons toujours l'écart de 357,41 euros.

En prenant en compte la décision modificative du 12 Octobre 2016 affectant la somme de 21 349,56 euros pour combler le solde d'exécution négatif reporté, le Total des dépenses d'investissement s'élève à **274 850,41 euros** au lieu de 275 207,82 euros, soit toujours 357,41 euros d'écart.

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	253 500,85	274 850,41
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 21 349,56	(si solde positif) 0,00
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	274 850,41	274 850,41
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	467 515,33	467 515,33

Ceci implique un Total des recettes de fonctionnement de l'exercice égal à 274 850,41 euros quand nous reprenons chaque ligne qui constitue le tableau III B 2 nous nous rendons compte que sur la ligne 1068 "excédent de fonctionnement capitalisé" il est écrit 21 349,96 au lieu de 21349,56 (somme à prendre en compte) soit une erreur de 0,40 cts.

Nous retrouvons cette erreur quand nous ajustons la ligne 1641 « emprunts » où le delta qui devrait de 357,41 euros n'est que de 357,01 euros.

Nous devons donc avoir sur cette ligne 1641 la somme de 34 887,90 euros.

Monsieur le Maire propose que l'ensemble de ces modifications soient validées et de les transmettre aux services compétents afin qu'elles soient prises en compte. Le conseil vote à l'unanimité pour l'ensemble de ces modifications.

Révision des prêts de la commune : Ajournée

Plans de financement des travaux de la mairie et salle des fêtes 2016 047:

Mairie

Le plan de financement a été établi par le conseil municipal à l'unanimité comme suit :

DETR.....	35%	53 620 € (base 153 200 €)
Conseil départemental	15%	15 000 € (base 100 000€)
Conseil régional	35%	34 965 € (base 99 900€)
Conseil régional	35%	11 130 € (base 31 000 €)

	TOTAL	114 715 €
Autofinancement		38 485 €
	TOTAL	153 200 €

Salle des fêtes

Le plan de financement a été établi par le conseil municipal comme suit :

DETR	25%	18 450€ (base 73 800€)
Conseil régional	35%	18 935€ (base 54 100€)
Conseil régional	35%	5 320€ (base ADAP 15 200€)

	TOTAL	42 705 €
Autofinancement		31 095€
	TOTAL	73 800 €

Questions diverses:

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une croix identique à la précédente à été récupérée pour remplacer celle cassée aux Garrigues. Après des opérations sur les fixations et de nettoyage, elle sera mise en place.

Madame Chiminello informe le conseil de l'avancée du dossier ADAP pour les bâtiments mairie et église

Monsieur Ségala, président du syndicat AEP, a communiqué à Monsieur le Maire que l'installation d'un poteau incendie au lieu dit le Suquet était impossible en raison d'un manque de pression sur le réseau. Le syndicat est à la recherche de solution pour satisfaire à la mise en place de la Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Monsieur le Maire et Monsieur Caisso présentent leur visite de la chaufferie de Trespoux Ressiel. Ce déplacement s'inscrit dans le partage d'expériences et d'informations en vue du projet de réhabilitation du bâtiment Mairie.

Monsieur le Maire informe le conseil que la succession Pancou est désormais effective et que par conséquent la procédure pour l'implantation du pylône en vue de sortir de la zone blanche va pouvoir se mettre en route. Une réunion aura prochainement lieu sur site avec les parties concernées.

Monsieur le Maire relate sa participation aux " Etats Généreux " organisés par l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) avec comme thématique l'école. Il semblerait pertinent que la commune soit adhérente de cette association, à voir lors du prochain budget.

Monsieur le Maire rend compte de sa participation à la Commission Locale de l'Eau (CLE) au cours de laquelle a été évoqué l'effacement des chaussées des moulins présentent en travers du Célé. Il réaffirme sa position d'opposition à cette dilapidation du patrimoine et son incompréhension face aux arguments de continuité écologique.

Madame Chiminello indique que la vallée du Célé a participé, par l'intermédiaire de plusieurs porteurs de projets institutionnels ou privés, à un appel à projet de "Pôle pleine nature" afin d'obtenir des fonds européens. Le projet a été retenu, donc un ensemble d'actions vont être réalisées afin de promouvoir la vallée et de mieux accueillir les touristes.

Madame Colomb rend compte de sa participation à l'assemblée générale de la Route du Célé. Les animations 2016 ont reçu globalement un accueil favorable. Pour 2017 d'autres actions sont envisagées, elles demeurent en attente de la réélection d'un bureau pour l'association.

Monsieur le Maire informe que la commune a été retenue pour l'opération 100% compostage. Nous sommes dans l'attente du contact avec le Syded pour élaborer les actions.

Monsieur le Maire réitère au conseil que la commune va devoir réaliser le recensement de sa population en 2017 et qu'il est à la recherche d'un agent recenseur.

Calendrier:

SMBRC comité syndical le 29/11/16

SYDED collège assainissement le 25/11/16

SMIRTOM comité syndical le 15/12/16

Conseil communautaire le 14/12/16

Trame verte et bleue, réunion de travail le 25/11/16